



Gabrielle SIRY

Candidate du Parti socialiste aux élections législatives
dans la 5^e circonscription des Français de l'étranger

15 mars 2017

Mehdi BENLAHCEN

Conseiller Consulaire Portugal
Conseiller AFE péninsule Ibérique
Président du groupe "Français du monde, Ecologie et Solidarité"

Monsieur Jean-Marc Ayrault,
Ministre des Affaires étrangères et
du Développement international
et
Monsieur Matthias Fekl
Secrétaire d'Etat chargé du Commerce
extérieur, de la promotion du Tourisme
et des Français de l'étranger

Monsieur le Ministre,

Au lendemain de la célébration du jour de la Constitution en Andorre, dont le Président de la République française est co-Prince, nous souhaitons attirer votre attention sur la fermeture de la section consulaire d'Andorre prévue le 1^{er} septembre 2017.

Je vous en sais convaincu, c'est le sens de votre engagement, la rationalisation budgétaire ne saurait se faire au détriment de l'objectif de services publics de qualité et accessibles à tous.

Une pétition citoyenne est en circulation, qui s'élève contre la fermeture du consulat, en partie du fait des inquiétudes que cette fermeture suscite chez les personnes qui peuvent avoir des problèmes de mobilité (familles nombreuses, personnes âgées...). Indépendamment de la suite donnée à cette démarche, nous souhaitons, si le Gouvernement décide de ne pas revenir sur la décision de fermeture du consulat d'Andorre, qu'il soit garanti, a minima, que cet ajustement cause le minimum de désagréments aux Français d'Andorre, et particulièrement aux moins mobiles d'entre eux.

Nous avons bien noté que les demandes liées à des situations urgentes (besoins liés à des soins médicaux par exemple) continueraient d'être traitées par l'Ambassade de France en Andorre, et que les actes d'état civil, qui seront désormais transcrits au Consulat général de France à Madrid, parviendront aux Français d'Andorre sans nécessiter de déplacement physique.

Si un accompagnement a été prévu avec la mise en place d'un poste informatique au sein de l'Ambassade afin de permettre aux Français d'Andorre d'effectuer leurs démarches en ligne sur servicepublic.fr, les populations les moins familières des outils numériques se trouvent toutefois lourdement pénalisées.

Etant donné qu'il est désormais possible que le passeport d'un Français de l'étranger puisse être remis après une seconde comparution, mais aussi par un consul honoraire ou à l'occasion d'une tournée consulaire, nous souhaitons, Monsieur le Ministre, que soit prévue la nomination d'un consul honoraire en Andorre, et que les moyens nécessaires à la multiplication des tournées consulaires soient assurés.

Le rôle du consul honoraire, outre celui précédemment mentionné, pourrait être d'accompagner les publics les plus fragiles et les moins familiers des outils numériques dans leurs démarches administratives.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à cette demande, veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de nos meilleures salutations,

Gabrielle Siry
Mehdi Benlahcen